



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Déclin tranquille de la langue française au Québec : l'AREQ veut des actions pour y mettre un frein

Québec, le 10 novembre - Lors de son conseil national, du 25 au 28 octobre dernier, l'[Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec \(AREQ-CSQ\)](#) a adopté son plan d'action pour les deux prochaines années. Parmi les priorités de l'AREQ, les membres ont exprimé la volonté de défendre la langue française au Québec. Quelques jours plus tard, le PDG d'Air Canada, Michael Rousseau, a très bien illustré, par son discours en anglais, notre inquiétude face au recul du français, notamment à Montréal.

« La majorité des membres de l'AREQ ont œuvré en éducation. Pour nous, la langue française est d'une importance capitale. Nous avons lutté, à travers les décennies, pour défendre le français au Québec. On ne peut accepter aujourd'hui de voir notre langue piétinée de la sorte, notamment dans la métropole », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Une question de fierté et d'affirmation

Comment se fait-il qu'il ait fallu que le PDG d'Air Canada reçoive une tonne de critiques pour qu'enfin celui-ci daigne apprendre le français, après s'être vanté de pouvoir facilement vivre en anglais à Montréal?

« Nous rejetons le mépris envers notre langue. Cet affront nous rappelle qu'il ne faut pas tenir le respect de notre langue pour acquis. Des actions doivent impérativement être prises par notre gouvernement pour assurer la défense et la promotion du français. Le projet de loi 96 présentement à l'étude propose plusieurs mesures intéressantes, mais l'actualité nous démontre qu'il faudra faire plus pour freiner le déclin tranquille du français au Québec », ajoute Mme Lapointe.

Enfin, Michael Rousseau a souligné « qu'Air Canada apporte tellement à la province de Québec et à Montréal ». Très bien. Or, l'AREQ représente 60 000 membres partout au Québec, dont plusieurs s'avèrent des clients ou même des investisseurs de l'entreprise. Ceux-ci sont en droit d'exiger des services en français au Québec et s'attendent à ce qu'une entreprise canadienne de l'envergure d'Air Canada montre l'exemple du respect de la langue française!

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communications
Cell. : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org